



# Mesures d'urgence en faveur du Râle des genêts

*Efficacité, limites et perspectives*

*Sarah Wolf (CPIE de Meuse) – Anne-Sophie Gadot (LPO Champagne-Ardenne)*



© Alain Balhazard

© Anne-Sophie Gadot

© Loïc Lambert





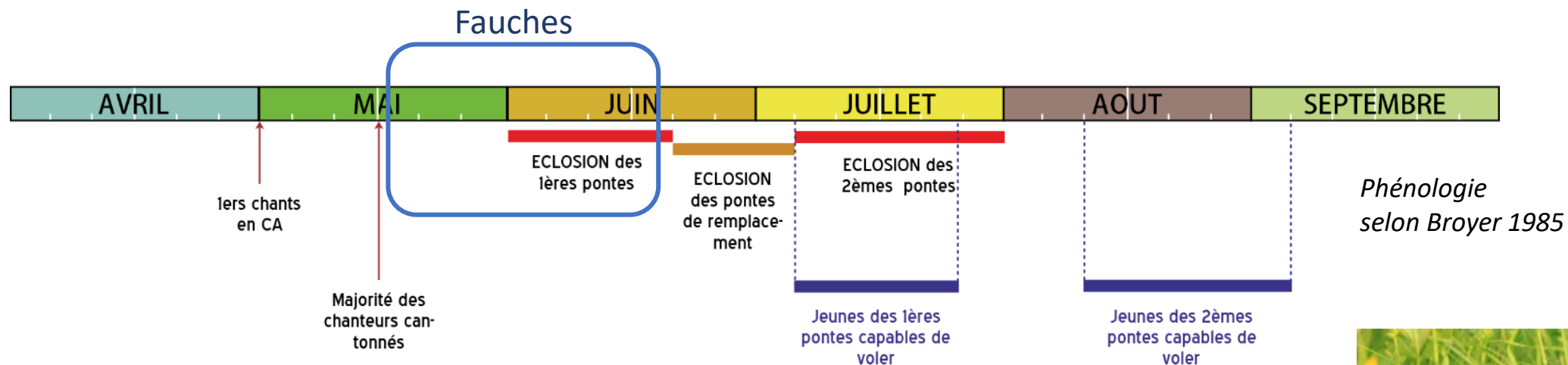
# Mesures d'urgences

Définition  
Financement  
Cahier des charges  
Déroulement  
Montants  
Résultats



# Des mesures d'urgence ?

- Rôle des genêts : reproduction « tardive » incompatible avec les pratiques de fauches actuelles

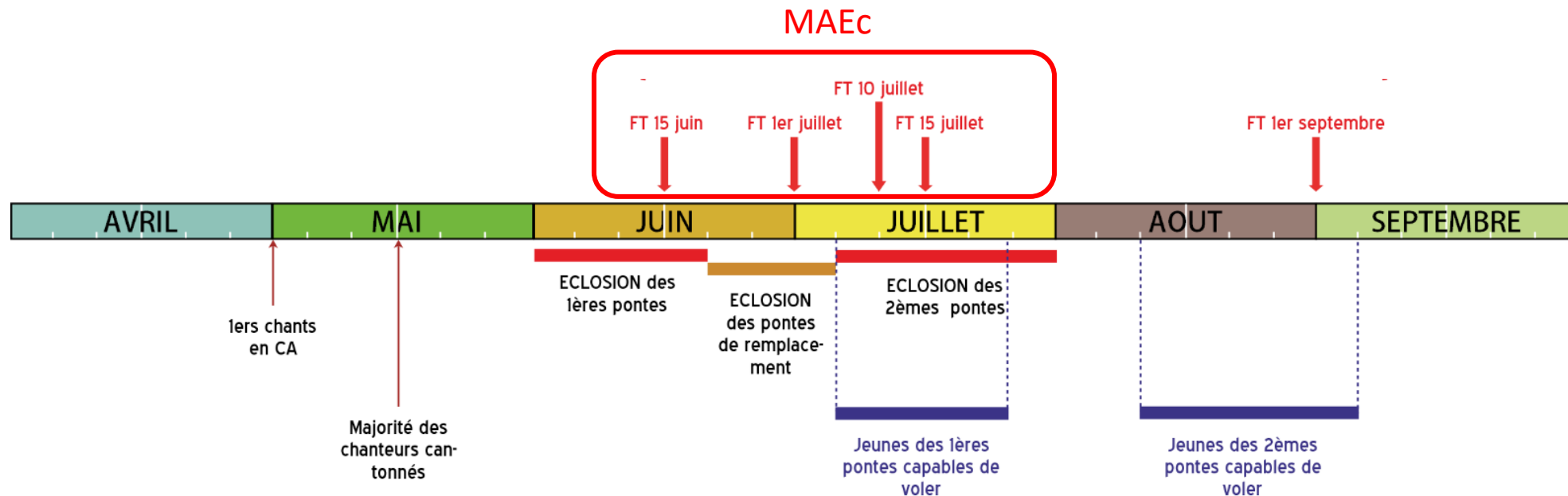


→ Valable aussi pour le Courlis cendré (après 1er juillet)



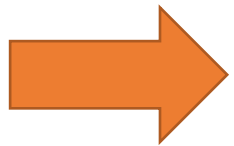
# Des mesures d'urgence ?

- Présence de chanteurs en dehors de parcelles contractualisées en fauche tardive MAEc (Mesures Agro-Environnementale)
- Dates de fauches tardives en MAEc pas assez tardives pour permettre l'élevage des nichées



# Des mesures d'urgence ?

- Présence de chanteurs en dehors de parcelles contractualisées en fauche tardive MAEc (Mesures Agro-Environnementale)
- Dates de fauches tardives en MAEc pas assez tardives pour permettre l'élevage des nichées



Retard de fauche par contractualisation ponctuelle liée à la présence confirmée d'un mâle chanteur sur une parcelle = **MESURE D'URGENCE**

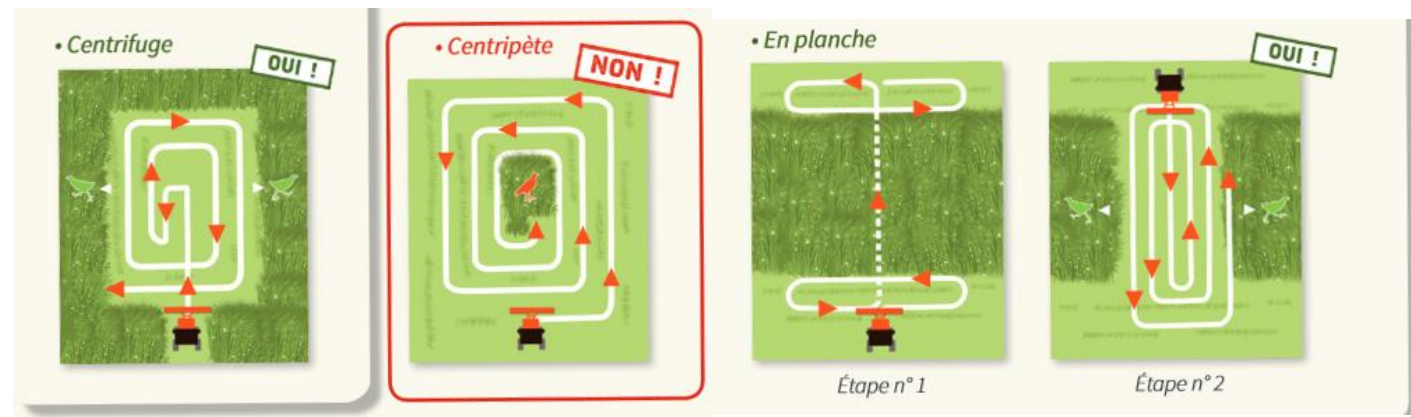
# Financement

- Lorraine
  - 50% DREAL
  - 47,5% CD55 et CD57
  - 2,5% EPCI (pour celles qui acceptent de subventionner)
  
- Champagne-Ardenne : DREAL (et un appel à dons)

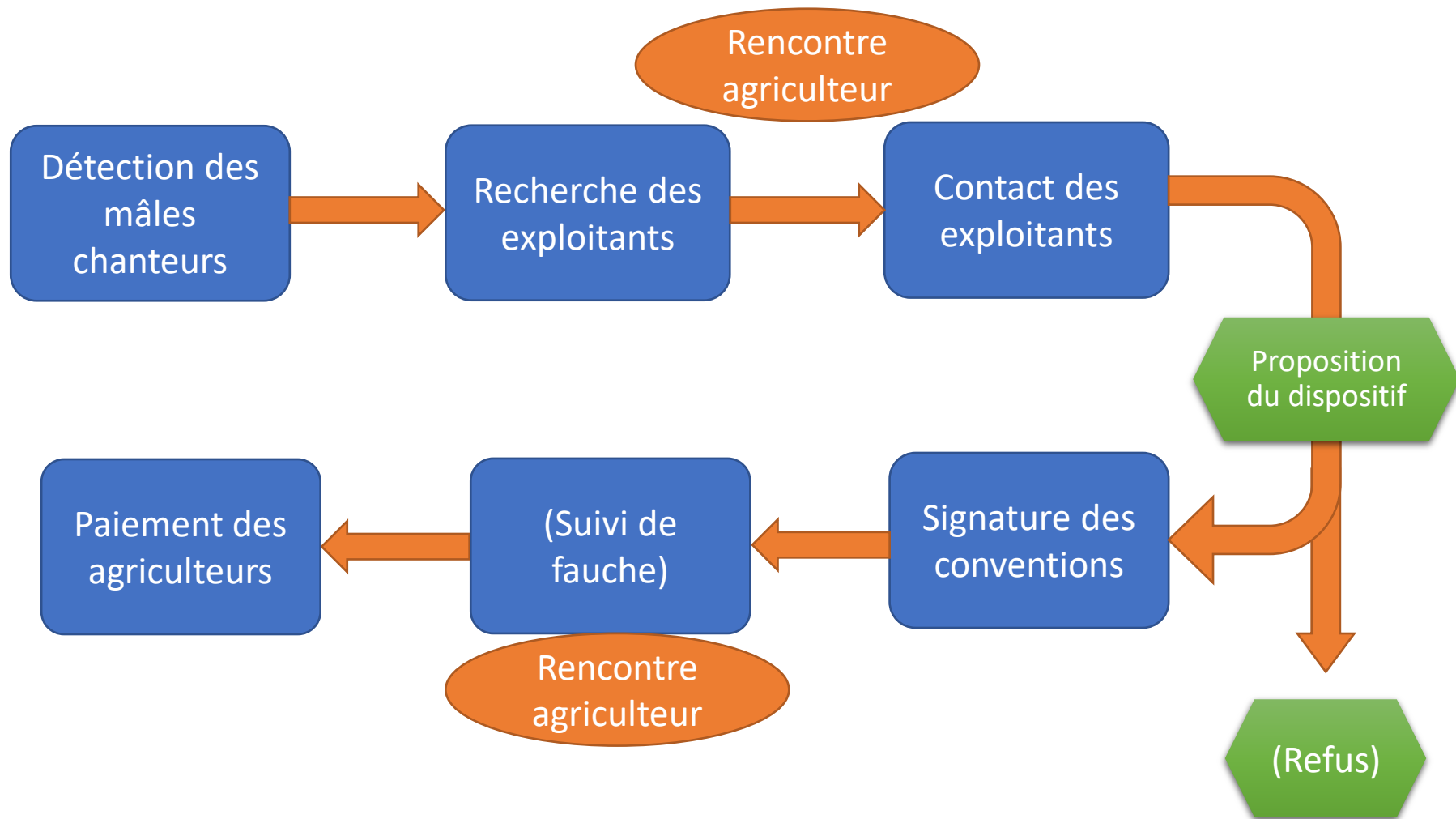


# Cahier des charges

- Date de fauche : - Courlis : après le 1er juillet  
- Râle : après le 21 ou le 31 juillet
- Modalités de fauche : centrifuge ou en bandes, à vitesse modérée (8km/h max)
- Nuit de quiétude entre la fauche et le passage de la faneuse
- (Bande refuge)
- Suivi de fauche



# Déroulement





# Montants d'indemnisation

Différents selon les territoires (et peuvent changer selon les années), généralement supérieurs aux MAEc pour être attractifs.

- Lorraine

	Retard de fauche	MAEc	Montant MU
Courlis cendré	1 <sup>er</sup> juillet	328 € / ha	<b>300 € / ha</b>
Râle des genêts	21 juillet	353 € / ha	<b>400 € / ha</b>

- Champagne-Ardenne :

	Retard de fauche	MAEc	Montant MU
Râle des genêts	15 juillet	218 € / ha	<b>300 € / ha</b>
	20 juillet	243 € / ha	<b>350 € / ha</b>
	31 juillet	304 € / ha	<b>400 € / ha</b>



Date choisie par tous les exploitants

# Résultats en 2020

- 25 conventions signées
- 114 hectares en fauche tardive (21 ou 31 juillet)
- Au moins 27 chanteurs concernés
- 33 425 euros d'indemnisations
- 46 fauches suivies
- 21 râles observés (dont 8 jeunes)







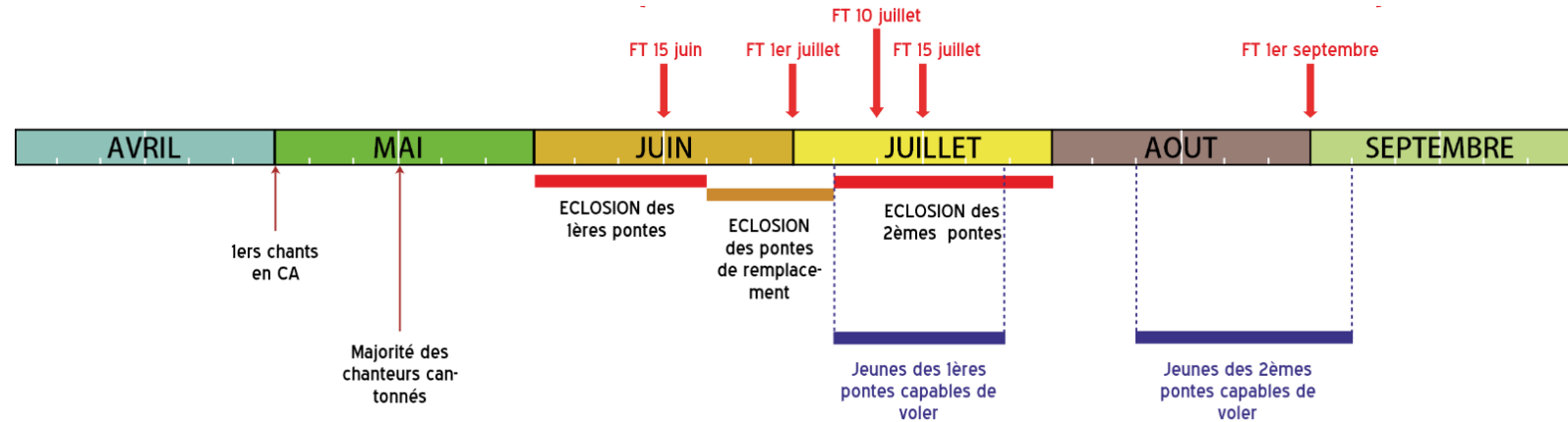
# Mesures d'urgences

Efficacité  
Difficultés  
Limites  
Perspectives



# Efficacité

Dans la théorie...



	FT 15 juin	FT 1 <sup>er</sup> juillet	FT 10 juillet	FT 15 juillet	FT 21 juillet	FT 31 juillet	FT 1 <sup>er</sup> septembre
Impact des fauches sur les 1ères nichées	Destruction certaine	Destruction probable	Destruction possible	Destruction possible	Pas de destruction	Pas de destruction	Pas de destruction
Impact des fauches sur les nichées de pontes de remplacement	Pas d'installation ou Destruction certaine	Destruction certaine	Destruction probable	Destruction probable	Destruction possible	Pas de destruction	Pas de destruction
Impact des fauches sur les 2èmes nichées	Pas d'installation ou Destruction certaine	Pas d'installation ou Destruction certaine	Destruction certaine	Destruction certaine	Destruction probable	Destruction probable	Destruction possible

# Efficacité

## Dans la pratique...

- Observation et mise à l'abri de jeunes non volants au 21 juillet
  - certitude de l'impact positif
- Observation des adultes lors des suivis de fauche
- Mais aussi très souvent...aucune observation !
- Et pas de tendance précise et durable à mettre en parallèle avec l'action



# Difficultés



- Recherche des informations de contractualisation et les coordonnées des exploitants parfois difficile
- Cas des prestations de fauches ou ventes d'herbe sur pied (parcelles communales notamment)
- Refus d'agriculteurs (besoin de foin, de pâturage, refus de principe)
- De moins en moins de MAEc (PAC en cours de renégociation)
  - de plus en plus de besoins en MU complémentaires



# Limites



- La mise en oeuvre demande beaucoup de temps
- Peu de fidélité des jeunes au site : impact des mesures pas forcément local
- Réussite de la production des jeunes dépend entièrement du dispositif
- Impossible d'ajuster la localisation des mesures (impossibilité de localiser les femelles et les nids à ce jour)
- Manque d'indicateurs de la réussite du dispositif (femelles et jeunes peu ou pas détectables lors des suivis de fauche) surtout sur les dates très tardives
- Parcelles contractualisées tous les ans (secteur où un Rôle est présent tous les ans) : modification de la végétation, acceptabilité ?

# Perspectives

- Augmenter les surfaces concernées pour un mâle chanteur (consignes nationales)
- A titre expérimental, fauche de quelques parcelles au 1er septembre
- Evolution du cahier des charges : taille barre coupe et bande refuge
- Etude scientifique sur le cantonnement des mâles par repasse
- Sensibilisation des agriculteurs et des collectivités



© Loïc Lambert





# Perspectives

- Barres d'effarouchement ?
- Travail sur l'approvisionnement en foin de remplacement ?



15 **leboncoin**  
ans de bonnes nouvelles.

+ Déposer une annonce

Rechercher

Accueil > Matériel agricole > Alsace > Bas-Rhin > Dupigheim 67120 > Foin 2020



## Foin 2020

07/04/2021 à 22:52

### Description

Vends foin 2020 prairie naturel le foin et fait sur mon exploitation agricole rouleaux diamètre 140 presser krone comprima v150xc et claas 385RCchambre variable sec bien vert bonne odeur fait dans les bonne condition météorologique juin stoker en hangar sur palette je peut également livré selon distance avec supplément ou par transporteur je dispose de très grand volume prix sur demande Mots clé ( foin paille regain luzerne fourrage chevaux poney centre équestre club permaculture ) destination F...



# Perspectives



Comment se passer des  
mesures d'urgence





# Mesures d'urgence en faveur du Râle des genêts

*Efficacité, limites et perspectives*

*Sarah Wolf (CPIE de Meuse) – Anne-Sophie Gadot (LPO Champagne-Ardenne)*



# MERCI

© Alain Balhazard

© Anne-Sophie Gadot

© Loïc Lambert